

Communiqué de presse

Zurich, le 23 octobre 2023

Collecte de capitaux du groupe de placement SFP AST Swiss Real Estate

- **Extension du portefeuille avec des immeubles rattachés pour un volume d'environ CHF 85 millions**
- **Examen d'autres opportunités d'acquisition avec intégration en cours d'exercice**
- **Délai de souscription : du 30 octobre au 10 novembre 2023**
- **Libération : 22 novembre 2023**

Pour le groupe de placement SFP AST Swiss Real Estate, la SFP Fondation de placement effectue une collecte de capitaux à raison d'un volume cible de CHF 85 millions durant la période du 30 octobre au 10 novembre 2023 en vue du développement du portefeuille conformément à la stratégie.

En amont de cette collecte de capitaux, le portefeuille existant a été réévalué au 31 août 2023 et reflété en conséquence dans la VNI publiée à la fin août. Les investisseurs ont ainsi la possibilité d'investir dans un groupe de placement actuellement évalué. Le portefeuille s'élève à une valeur de marché de CHF 655.3 millions à la date de référence du 31 août 2023, répartis sur 36 immeubles.

Les nouveaux fonds permettront de développer une grande partie du pipeline connecté, composé de quatre immeubles. Un immeuble commercial à Bâle, sur la Marktplatz, a déjà été authentifié et intégré au portefeuille. Un immeuble d'habitation à Dielsdorf est en cours d'achèvement et sera intégré dans le groupe de placement au plus tard en janvier 2024. La reprise de l'immeuble d'habitation de Troinex, également déjà authentifié, suivra avec son achèvement au second semestre 2024. Le développement à Saint-Gall est en cours d'examen exclusif avec un début de construction prévu pour le printemps 2024.

Le marché offre des possibilités d'acquisition exceptionnellement intéressantes. Le groupe de placement examine actuellement plusieurs objets dans différentes régions avec une valeur vénale de plus de CHF 120 millions, qui pourraient être intégrés au portefeuille au cours du quatrième trimestre 2023. En fonction du volume de souscription, d'autres biens immobiliers devraient être acquis au cours de l'exercice en cours.

Des investisseurs tant existants que nouveaux qui peuvent investir dans des fondations de placement exonérées d'impôt conformément à la législation suisse et aux statuts de SFP Fondation de placement peuvent participer à la collecte de capitaux.

Informations relatives à la collecte de capitaux

Approche	« best effort »
Volume de souscription	Au minimum 100 droits à titre irréductible
Prix d'émission	VNI déterminante à la date de libération, majorée de 1.00% pour la protection contre la dilution (au profit du groupe de placement) et 0.25% de commission de distribution
Date de libération (valeur)	22 novembre 2023
Numéro de valeur / ISIN	43 753 274 / CH0437532747
Procédure d'attribution	Toutes les souscriptions reçoivent une allocation complète jusqu'à un volume maximum de CHF 100 millions
Délai de souscription	Lancement : 30 octobre 2023 Fin : 10 novembre 2023 (12h00)

Tous les autres détails concernant la collecte de capitaux seront expliqués lors d'un entretien personnel. Mauro Golinelli, Head Client Relationship Management & Marketing a.i., ou Matthias Flückiger, Portfolio Manager, se tiennent à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous.

Le [bulletin de souscription](#) et la [déclaration d'adhésion](#) peuvent être téléchargés ici.

Informations complémentaires

Le prospect trouvera des détails complémentaires sur l'univers des placements, les instructions d'investissement et les conditions-cadres sur le site [SFP AST Swiss Real Estate](#).

Contact**Dr. Gregor Bucher****Directeur**

SFP Fondation de placement

+41 43 344 74 27

bucher@sfp.ch**Mauro Golinelli****Head Client Relationship Management & Marketing a.i.**

Swiss Finance & Property SA

+41 43 344 61 31

golinelli@sfp.ch**Matthias Flückiger****Portfolio Manager**

Swiss Finance & Property Funds SA

+41 43 344 62 59

flueckiger@sfp.ch

SFP AST Swiss Real Estate

SFP AST Swiss Real Estate propose aux institutions suisses de prévoyance du personnel un portefeuille diversifié à l'échelle suisse. Conformément à sa stratégie, le groupe de placement investit directement dans des immeubles suisses. Il s'adresse aux institutions de prévoyance et autres institutions exonérées d'impôt ayant leur siège en Suisse qui servent à la prévoyance professionnelle. Il s'agit notamment de toutes les institutions du 2ème pilier exonérées d'impôt et domiciliées en Suisse. Vous trouverez de plus amples informations sur www.sfp.ch/fr/products/sfp-ast-swiss-real-estate.

Disclaimer

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations relatives au futur, à savoir attentes, plans, intentions ou stratégies concernant l'avenir. De telles déclarations sont assujetties à des incertitudes et à des risques. Par conséquent, le lecteur doit être conscient que ces déclarations peuvent différer des événements futurs réels. Toutes les déclarations de ce communiqué de presse orientées vers le futur reposent sur des données à la disposition de Swiss Finance & Property SA au moment de sa publication. La société décline toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives du présent communiqué de presse à une date ultérieure en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du code suisse des obligations et de la loi fédérale sur les services financiers (LSFin). Les décisions d'investissement doivent être fondées exclusivement sur les statuts et le prospectus, qui présente les risques associés à un investissement. Ce communiqué de presse n'est pas destiné à une mise en circulation hors de la Suisse. Il ne s'agit pas d'une offre relevant d'une juridiction conformément à laquelle une telle offre n'est pas recevable ou est soumise à une obligation d'enregistrement ou d'autorisation. Le présent communiqué de presse, copies incluses, ne doit pas être envoyé ou emporté ou distribué aux États-Unis ou remis à des « US-Person » (au sens de la Régulation S de l'US Securities Act de 1933 dans sa version respectivement en vigueur). Ce communiqué de presse ne constitue ni une offre ni une invitation à souscrire, à échanger ou à acheter des titres. Des parts du fonds ne doivent être ni proposées, ni vendues, ni livrées à des citoyens des États-Unis ou à des personnes ayant leur domicile ou leur siège aux États-Unis et/ou à des personnes physiques ou juridiques dont les revenus et/ou recettes, indépendamment de leur origine, sont assujetties à l'impôt sur le revenu étasunien, ainsi qu'à des personnes considérées comme ayant qualité de « US-Person » conformément à la Régulation S de l'US Security Act de 1933 et/ou à l'US Commodity Exchange Act dans la version respectivement applicable. Il en est de même concernant les États et pays dans lesquels une telle distribution est interdite.